

Carte Communale / PLU	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
ELABORATION DE LA CARTE COMMUNALE	Le	Le	Le 22.06.2005 Le 01.07.2005
ELABORATION DU PLU	Le 13.01.2011	Le 28.06.2014	Le
VU POUR ETRE ANNEXE A LA DECISION MUNICIPALE EN DATE DE CE JOUR :	Le Maire		

PONANT EAU-MEGA
Société des Conseils en
Urbanisme et Environnement
27000 Angliers
02 47 99 00 94
ponant@eau-mega.fr

Légende

Zones urbaines

Ua Zone urbaine, parties anciennes

Ub Zone urbaine, extensions récentes

Uh Zone d'activités économiques

Zones à urbaniser

AU1 Zone à urbaniser sous forme d'opérations d'ensemble

AUh1 Zone à urbaniser réservée aux activités économiques

Zones agricoles

A Zone agricole

Aa Secteur des silos

Ah Secteur bâti au sein de la zone agricole

Ap Zone agricole d'intérêt patrimonial et paysager

Zones naturelles

N Zone naturelle

Nf Secteur forestier

Nh Secteur bâti au sein de la zone naturelle

Nj Secteur de jardins

NL Zone naturelle d'équipements d'intérêt collectif

NLC Secteur de camping

Np Zone naturelle d'intérêt patrimonial et paysager

Autres indications graphiques

R1 Emplacement réservé (voir tableau ci-dessous)

Espace Boisé Classé à conserver et à créer

Élément de paysage à protéger au titre de l'art. L.123-1-5 III 2° du Code de l'Urbanisme

Espace boisé, parc

Haie, alignement d'arbres

Secteur bâti

Bâtiment remarquable (voir tableau ci-dessous)

Petit patrimoine (voir tableau ci-dessous)

Mur de clos

Bâtiment agricole susceptible de changer de destination au titre de l'article L.123-1-5 II 6° du Code de l'Urbanisme

Marge de recul (distance comptée à partir de l'axe de la voie)

Secteur affecté par le bruit des infrastructures de transport terrestre (distance en mètres comptée à partir des bords extérieurs de la chaussée)

Secteur faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (voir pièce 2-b du PLU)

Espace contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue

Liste des emplacements réservés

Numero	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
R1	Aménagement espace public	Commune	1 785
R2	Liaison douce	Commune	202
R3	Liaison douce	Commune	41
R4	Aménagement espace public	Commune	607
R5	Cimetière	Commune	5 486

Liste d'éléments de patrimoine bâti protégés au titre de l'article L.123-1-5 III 2° du Code de l'Urbanisme

Numero	Nature	Localisation
Bâtiment		
1	Château	Bourg
2	Eglise	Bourg
3	Ensemble bâti	Saint-Cassien
4	Moulin	Saint-Cassien
Petit patrimoine		
1	Croix	Saint-Cassien - Le Prieuré
2	Croix	Le Bourg - carrefour rue Saint-Martin - rue des Mains Guéries
3	Croix	Saint-Cassien - Le Champ Bernier - Carrefour de la RD 04 et du chemin rural du Bourg à Jerusalem
4	Fontaine	La Place de la Fontaine
5	Fontaine	Aize
6	Fontaine	La Borde
7	Fontaine	Le Bourdigat
8	Fontaine	La Fontaine Cocu
9	Fontaine - Lavoir	Saint-Cassien - rue de la Fontaine
10	Puits	Le Champ des Chardons
11	Puits	Le Bourg - Château
12	Puits	Le Petit Trou - rue de la Guette
13	Vestige piscine	Valée de la Briande

